LE LAROCHELLOIS
JUILLET 2023

MOT DE BIENVENUE

Bonjour chers Larochelloises et Larochellois,

Comme vous le savez, un projet de minimaisons est en cours dans notre magnifique village. C'est avec plaisir que nous sollicitons votre aide afin de trouver un nom de rue à ce projet: quelque chose de thématique, en lien avec la nature, la forêt et même les rues avoisinantes. Pour les comiques, nous avons quelques restrictions, comme celles de la Commission de toponymie du Québec et les jeux de mots à caractère douteux. Vous pourrez faire parvenir vos idées au bureau municipal (les laisser dans la petite boîte en cas de fermeture). Ne pas oublier que durant la période estivale, le bureau sera ouvert du lundi au jeudi, les heures d'ouverture et fermeture ne changent pas.

Le 15 juillet prochain aura lieu le souper méchoui, bière et saucisses. Les profits amassés iront au bénéfice des loisirs de notre village. Il y aura un jeu gonflable pour les enfants, du pop-corn, un feu de joie (si c'est permis), des activités pour petits et grands, du plaisir et espérons-le, du soleil!!

N'oubliez pas que même si l'école est terminée, des enfants vont quand même y jouer. C'est pour cela que je vous demande de respecter les limites de vitesses autorisées ainsi que la signalisation afin d'éviter un drame.

Le projet de sentier est en cours de réalisation; il sera donc mieux adapté sous peu et nous avons hâte qu'il soit plus praticable!

Merci à tous ceux qui, de proche ou de loin, font en sorte que notre beau village brille, comme le comité culturel que nous avions omis de nommer dans du mot du maire le mois dernier

Eden Lauzon, conseillère

SUGGESTION DE NOM POUR UNE NOUVELLE RUE

La municipalité appelle la population à participer à un concours afin de trouver un nom qui sera donné à la nouvelle rue qui donnera sur le développement de minimaisons.

Vous aurez jusqu'au 20 septembre pour transmettre vos propositions, par courriel ou en personne, au bureau municipal.

Les critères suivants ont été établis pour guider vos propositions:

- un nom dynamique et rassembleur à l'image de la population;
- représentatif de la région et de sa géographie;
- illustrant l'histoire de la municipalité ;
- de langue française.

Merci de participer en grand nombre!

DATES IMPORTANTES À VENIR

Séance de conseil	1er août
Ordures	3 août
Compostage:	tous les vendredis
Recyclage	14 et 28 juillet, 11 et 25 août
Écocentre occasionnel	29 juillet, 19 août
Fête du maire, souper bénéfice	15 juillet
Fête de sainte Anne	26 juillet

FAITS SAILLANTS DU CONSEIL MUNICIPAL (les procès-verbaux sont disponibles sur le site web)

2023-07-119	Retrait du projet de règlement permettant la circulation des VHR sur les routes de la municipalité ;
2023-07-120	Acceptation de la soumission d'Excavation Waterloo pour l'aménagement du sentier pédestre;
2023-07-121	Acceptation de la soumission Du Vert au Rouge pour l'achat de lumières de décorations des Fêtes;
2023-07-122	Appel d'offres de l'UMQ pour l'achat de bacs de compost roulants et compostières de cuisine ;
2023-07-123	Renouvellement de l'entente avec la Croix-Rouge pour deux ans ;
2023-07-124	Autorisation de participation à la formation de perfectionnement du logiciel Infotech;
2023-07-126	Autorisation de participation de Mme René au colloque de l'ADMQ - Estrie ;
2023-07-128	Nomination des membres du CCU ;
2023-07-129	Subvention annuelle au Centre des loisirs Notre-Dame-des-Érables ;
2023-07-131	Pluies diluviennes, dommages au 6e Rang;
2023-07-132	Lancement d'appel d'offres pour l'achat d'un camion pour le déneigement;
2023-07-133	Mandat pour prise d'inventaire du cheptel de castors du chemin de la montagne.

*Pour faire publier un article, l'envoyer en fichier **modifiable** à info@sadlr.quebec Prochaine date de tombée : 1er août*

Horaire du bureau municipal 9h00 à 12h00, 13h30 à 16h30. Horaire d'été du lundi au jeudi. Fermé vendredi.

Adjointe: Lundi au jeudi pour l'été **Direction**: Mardi au jeudi **Urbanisme et environnement**: Mardi

142, rue Principale Est, Sainte-Anne-de-la-Rochelle (Québec) J0E 2B0
Tél.: 450-539-1654 Télec.: 579-439-2048 Courriel: mun@sadlr.quebec site web: steannedelarochelle.ca

DEMANDE DE PERMIS, PRÉVOYEZ À L'AVANCE

Lors de la saison estivale, les projets de rénovation se multiplient. Que vous embauchiez un entrepreneur ou que vous effectuiez les travaux vous-même, il est impératif de présenter votre projet et de demander un permis à la municipalité avec le montant associé à la demande. La règlementation municipale est disponible pour consultation sur le site web de la municipalité. Veuillez noter que les délais de traitement d'un dossier peuvent atteindre un mois.

Aucun permis touchant l'urbanisme ou l'environnement ne sera délivré du 19 août au 4 septembre.

Information: Gilbert Côté, Inspecteur en urbanisme et environnement
Tél.: 450 539-1654 poste 4 Courriel: insp@sadlr.quebec

ENTRETIEN ESTIVAL

L'été nous offre de belles températures et remplit notre parterre de verdure. La municipalité profite donc de cette occasion pour vous rappeler certains articles du règlement général sur les nuisances qui font appels à l'entretien dans vos cours.

1 - Hautes herbes: Le fait de laisser pousser des broussailles ou de l'herbe jusqu'à une hauteur de quinze (15) centimètres ou plus, dans les zones d'habitation ou commerciales constitue une nuisance et est prohibé;

2 - Tondeuse à gazon, scie à chaîne ou autre appareil similaire: Le fait d'utiliser une tondeuse à gazon, une scie à chaîne ou autre appareil similaire entre 21h00 et 8h00 le lendemain, constitue une nuisance et est prohibé. Ne s'applique pas aux activités forestières ou agricoles.

Merci de participer à l'embellissement et l'harmonie du village!

DOMMAGES DÛS AUX VENTS VIOLENTS ET AUX PRÉCIPITATIONS ABONDANTES

Après la vague de chaleur des derniers jours, la pluie s'est abattue en grande quantité sur notre territoire, parfois accompagnée de vents violents.

Notre inspecteur en voirie contrôle les dommages aux chemins et infrastructures après tous les épisodes de tempête, mais certains incidents pourraient passer inaperçus. Votre vigilance est fort appréciée lorsque vous nous prévenez d'une anomalie.

Lors de ses tournées, il pourrait également repérer des irrégularités sur votre terrain, tel que des arbres morts qui tombent vers la route ou des ponceaux d'accès bouchés. Nous vous aviserons par la suite de la problématique et des travaux à effectuer afin de prévenir des incidents fâcheux.

Merci de votre collaboration lors de ces interventions!

L'HERBE À PUCE ET L'HERBE À POUX

L'herbe à puce et l'herbe à poux sont facilement discernables et les problèmes qu'elles causent sont totalement différents.

Herbe à poux

Il existe deux sortes d'herbes à poux au Québec : la grande herbe à poux (Ambrosia trifida) et la petite herbe à poux (Ambrosia artemisiifolia). Cette dernière est l'espèce la plus répandue et la principale cause de la fièvre des foins chez une grande partie de la population, de la fin juillet jusqu'aux gelées. Le feuillage est découpé et les fleurs mâles produisent d'énormes quantités de pollen très léger que le vent peut transporter à plus de 200 km!

Elle pousse en colonies sur les terrains pauvres et bouleversés : le bord des routes, les terrains vacants, les gazons brûlés par le calcium. C'est une annuelle qui se multiplie par semences et celles-ci peuvent survivre dans le sol jusqu'à **quarante ans**! On a donc intérêt à l'arracher avant le mois d'août pour l'empêcher de fleurir. Une autre méthode éprouvée est le réensemencement des sites infestés avec des espèces plus compétitrices telles que le sarrasin, le pâturin, le trèfle ou un mélange de prairie.

Tant qu'elle n'est pas en graine, l'herbe à poux peut être compostée ou jetée dans la nature. Sinon, elle doit être placée dans des sacs robustes et jetée aux ordures.

Herbe à puce

L'herbe à puce est très répandue dans le sud de l'Ontario et du Québec, mais on peut la trouver dans chaque province du Canada, sauf Terre-Neuve. L'herbe à puce pousse comme une plante grimpante ou un arbuste le long des rivières, des lacs, des prairies, des clairières et des plages.

Les feuilles d'herbe à puce changent également de couleur au fil des saisons. Durant l'été, elles sont d'un vert brillant et se confondent facilement avec les autres plantes. La meilleure façon de ne pas entrer en contact avec l'herbe à puce est de se méfier des plantes à trois feuilles.

Pourquoi l'éviter ? La sève de l'herbe à puce renferme de l'urushiol, un allergène qui cause de douloureuses éruptions cutanées. Portez des gants en vinyle pour manipuler cette plante.

Les plants d'herbe à puce ne doivent jamais être compostés ou jetés dans la nature. Ils doivent être placés dans des sacs à ordures robustes et jetés aux ordures.

CONSEIL POUR DES VACANCES EN TOUTE TRANQUILITÉ

Selon vos plans de vacances, la durée de votre séjour et la distance de la maison, voici quelques conseils pour vous aider à partir l'esprit tranquille pour un repos bien mérité!

- Prenez des dispositions pour que le gazon soit coupé ;
- Vérifiez les dates d'expiration de vos documents importants (permis de conduire, immatriculations, carte de crédit, passeport, etc.) ;
- Demandez à un voisin de stationner son automobile dans votre entrée et de ramasser votre courrier;
- Demandez à une personne de confiance de veiller sur votre maison pendant votre absence et remettez-lui un double de vos clés. Faites-lui connaître votre itinéraire et les coordonnées des établissements hôteliers où vous séjournerez ;
- Avertissez vos voisins de confiance, votre compagnie d'assurance et vos services à domicile de votre absence ;
- Mettez à jour vos comptes à payer.

La veille du départ :

- Débranchez le lave-vaisselle, le lave-linge, le sèche-linge, le téléviseur, la chaîne stéréo, le radio et les autres appareils électriques (excluant le réfrigérateur et le congélateur) ;
- Éteignez le réservoir à eau chaude et fermez les robinets du lave-linge et la valve de l'entrée d'eau principale ;
- Obtenez la confirmation de l'heure du départ et confirmez les réservations ;
- Au dernier moment, assurez-vous que les fenêtres sont bien fermées et verrouillées, que les minuteries sont bien réglées, que le système d'alarme est activé et que les portes sont verrouillées.

3 JEUNES DE LA MUNICIPALITÉ SOUTENUS PAR LE PROGRAMME TRIO-ÉTUDIANT DESJARDINS

La municipalité a accepté de subventionner le programme Trio étudiant Desjardins qui vise à permettre à des jeunes d'acquérir une expérience de travail, d'encourager l'embauche de jeunes par les entreprises du milieu et de contrer l'exode des jeunes vers les grands centres

C'est la première année qu'il y a des demandes à Sainte-Anne depuis la création du programme. Les jeunes étant mineurs, leur noms ne nous sont pas dévoilés, mais nous leur souhaitons bon courage pour leur aventure estivale au sein d'un OBNL local!

CHIEN DANS LES ESPACES PUBLICS

Dans le Larochellois précédent, il y a eu un rappel pour la règlementation en vigueur stipulant que les chiens devaient être tenus en laisse lors de leur présence sur les lieux publics. De ce fait, à l'extérieur de votre propriété, celui-ci se doit d'être retenu par une personne apte à le contrôler.

Il n'y a pas de parc canin sur le territoire de Sainte-Anne, y compris aux Loisirs. Votre toutou ne devrait donc pas être laissé à vagabonder par lui-même lors de ses promenades, même dans un espace clos.

De plus, qui dit promenade, dit excréments. En tant que propriétaire, vous êtes tenu de ramasser les cadeaux de vos animaux et d'en disposer de façon appropriée avec un sac noué dans une poubelle.

En respectant ses règles de mieux-vivre, vous améliorez directement le bon voisinage et la réputation des maîtres sur le territoire.

Les vacances du CAB

Prenez note que l'équipe du Centre d'action bénévole fermera ses bureaux pour la pause estivale à partir du vendredi **14 juillet midi.**
Nous serons de **retour le 7 août à 9h.**

Nous vous souhaitons un bel été, faites le plein d'énergie et de beaux souvenirs !

Les technologies de l'informations et des communications...

Vous avez de la misère avec votre cellulaire ou votre tablette? Vous aimeriez apprendre comment mieux l'utiliser ? Contactez-nous, des bénévoles peuvent vous aider ! 450 532-2255

Épluchette-BBQ de la rentrée...

Surveillez la page Facebook du Centre d'action bénévole, un dîner épluchette-BBQ se dessine à l'horizon pour le mois de septembre !

Surveillez Sébastien-ITMAV

Tous les lundis de l'été, Sébastien vous donne rendez-vous à 13 h 30 au parc derrière le Centre Culturel / bibliothèque de Valcourt, avec sa guitare, des jeux et des collations. C'est une occasion de se rassembler !

Viactive

Activité physique en groupe.
Début: 11 septembre 2023
Lundi et mercredi de 9 h 30 à 10 h 30
Lieu: Centre communautaire de Valcourt
Coût: 25$/ session.
Pour informations: 450 532-2255 poste 1

Club de marche

Début: 12 septembre 2023
Lieu départ: Centre communautaire de Valcourt
Coût: gratuit !
Pour informations: 450 532-2255 poste 1

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE VALCOURT ET RÉGION
Maison CoopTel

Bourses d'études J. Armand Bombardier

Depuis 1967, la Fondation J. Armand Bombardier a à cœur de soutenir le parcours scolaire des résidents et résidentes de sa région, à travers le programme de bourses d'études J. Armand Bombardier.

Ce programme vise à offrir un soutien financier sous forme de bourses pour les personnes qui poursuivent un programme d'études reconnu conduisant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), collégial ou universitaire de premier cycle, quel que soit le domaine d'études.

Pour être admissibles, les candidats et candidates doivent résider dans les MRC d'Acton ou du Val-Saint-François, ou encore dans les municipalités de Saint-Joachim-de-Shefford, Shefford, Warden ou Waterloo.

Toute l'information sur le programme, incluant les facteurs pris en compte dans l'analyse de demandes, ainsi que l'accès au formulaire de candidature se trouve sur le site web de la Fondation : https://philanthropie.fondationbombardier.ca/fr/soumettre-une-demande/bourses-etudes-j-armand-bombardier/.

La période de l'inscription pour la bourse se déroule du 1er juin au 1er août 2023!

ORFORD SUR LA ROUTE

Mercredi 2 AOÛT 2023

19 H 30 | Église Sainte-Anne-de-la-Rochelle

CONCERT CLASSIQUE **GRATUIT** POUR TOUS

ORFORD MUSIQUE orford.mu 819 843-3981

Nouvelles de la fadoq

Bonjour!

J'aimerais porter à votre attention que la Fadoq n'est pas seulement pour les petits vieux comme on dit. Que dès 50 ans on peut y adhérer! Oui, la carte de membre donne des rabais pour certains commerces et les assurances, mais ce n'est pas que cela. C'est la possibilité de rencontrer des concitoyens de notre village pour échanger, partager, s'informer ou tout simplement venir jaser ensemble. De faire partie d'une communauté enrichissante qui saura vous divertir et vous sortir de l'isolement. Cet été, je vous invite à nous rencontrer amicalement les lundis et jeudis à partir 18 h 30 sur notre terrain aux loisirs pour jouer à la pétanque. Pas besoin d'inscription, présentez-vous simplement. On a des boules pour vous.

Maintenant j'aimerais vous présenter notre équipe:

- Bruno Lagrandeur, président;
- Jean-Pierre Brien, vice-président;
- Denise Mongeon, trésorière;
- Roméo Hudon, administrateur;
- Francine Giguère, administratrice;
- Danielle Royer, administratrice.

Je vous souhaite un bel été et au plaisir de vous rencontrer.

Louise Bergeron, secrétaire,
Tél. : 450-535-0249

Enfin une fin d'année dans la normalité à l'Odyssée!!!

Pour la première fois depuis 2019, les activités de fin d'année ont toutes pu se tenir devant public.

Le gymnase a été transformé en véritable salle de spectacles pour trois événements, grâce à Paul Purcell et son équipe d'Events.work.

Tout d'abord, on a pu tenir la collation des grades le 2 juin. Une très belle cérémonie animée de main de maître par Andrée Belzile, Hélène Bégin et Guy Trépanier. Chacun des finissants a pu se faire lire un texte lui rendant hommage devant parents et amis. Quelques prix ont aussi été remis.

Ensuite, le 10 juin, on a pu assister au spectacle de musique sous la direction musicale de notre enseignante Roxane Côté. Les élèves ont interprété des pièces de différentes décennies pour le plus grand plaisir du public de tous âges.

Le lendemain, ce fut le Gala Méritas, de retour devant public après une absence de trois ans.

On a pu y remettre plusieurs certificats académiques, sportifs, culturels et en engagement social. Le gala fut animé par Camil Pellerin et Stéphane Bernier, qui ont su mettre une petite touche d'humour tout au long de la soirée.

Enfin, le 21 juin, les finissants ont pu vivre leur bal à bord du bateau « Le Grand cru » sur le Lac Memphrémagog. Une belle façon de terminer leur parcours secondaire. On leur souhaite bon succès dans leur vie future.

Une autre année faste qui se termine à l'Odyssée. On refait le plein cet été pour revenir en force en août! L'équipe de l'Odyssée vous souhaite de bonnes vacances estivales.

Crédit photo: Vicky Bombardier

Stéphane Bernier
Éducateur physique et responsable des sports
École secondaire l'Odyssée